

Monsieur. J'ay receu la vostre du 15.  
d'april, et veu par icelle, que vous me donniez toute  
forte de subject d'obligation, qui consistoit en l'assu-  
rance, que vous me donniez de v<sup>re</sup> amitie, lesquelles  
offres j'accepte de tres bon cœur, et avec autant de fide-  
lité, que j'y vous ay voué mon affection et service, comme  
je vous esmergeray en toutes occurrences. Vous priant  
encore de vouloir pousser l'affaire de mon frere Henry,  
et d'aucune fois rafraischir la memoire à son Ca.  
selon que vous le trouuerez bon et expedient.  
Au reste j'en suis tresaisé d'ouir que nous serions d'une  
mesme voisinage et que vous ayez du v<sup>re</sup> contentement  
touchant cest affaire la. Quant aux miennes par  
deca, j'y ay eussy une partai expedie à mon contentement  
et cela contre l'esperance et attente des plusieurs. Atheur  
il me restent eussy de vider quelques affaires particulieres  
desquelles j'en suis tellement accablé que j'y ne trouue  
quasi point de chemin d'en sortir. Coutesfois j'y ne  
m'arresteray point, s'il plaist au bon Dieu, d'y haster mon  
retour. En attendant j'y me recomande à vostre bon  
grace, qui j'y suis et demure veritablement.

Monsieur

Vostre tres affectionne seruiteur  
M<sup>re</sup> Anne Sente de Vasse

De Siegen ce 29<sup>e</sup> d'april  
1634.



*[Faint, mostly illegible handwritten text in a cursive script, likely Dutch or French, covering the upper two-thirds of the page.]*

*[Handwritten signature or name, possibly 'J. van der ...', written in a cursive script.]*



Monsieur Il me fault icy encoir joindre, que  
son cell. Mess. de Landgraue Guiljaulme de  
Hessen, en voyra un de ses jeunes freres vers la  
Haye, m'a prié de le vouloir de sa part, recom-  
mander a son Cell. Et si se faict pouvoit qu'avec  
un page de laq. il fust honoré de sa table je  
crois que son cell. se trouvera grandement obligé.  
Il vous plaira toucher un peu la corde de me faire  
avoir un petit mot de response.

Monsieur, on me vient advertir, que mon  
bastiment sans que point se quil me des-  
plaist fort, et que j'en tens des mes vens  
qui doivent point irre l'affaire, que Mess. de la  
Chambre de Compte ne veulent point permettre,  
qu'on oste le pont, qui amperche que rien peut  
estre avance. Je vous prie de dire a ces Mess.  
que si je trouve le pont encoir a mon retour,  
j'y mettré le feu dedans, et vas, et bante la  
Haye en patiront, a Dieu suffieit.



Monsieur  
Monsieur Stubicon Con-  
seiller et Secretaire  
de son Ex.  
A la Haye